Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

http://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Les-juristes-turcs-laisses-pour.html

Les juristes turcs, laissés pour compte de la CEDH ?, un article de Xavier Labbée

- Nos activités - Réflexions/Débats -

Lextenso
Gazette du Palais
27 FÉVRIER 2018 · 138e ANNÉE · N° 8 · HEBDOMADAIRE
À la une
Les juristes turcs, laissés pour compte de la CEDH ?
Actualité
Autonomie financière, plan numérique et lobbying : le triptyque de la mandature du CNB
Technique
Les aspects pratiques de la tentative de conciliation dans la procédure de divorce
Jurisprudence
Copies d'examen, données personnelles et vigilance de la Cour de justice
Chronique de jurisprudence de droit des transports
Gazette Spécialisée
DROIT BANCAIRE
SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

Date de mise en ligne : mardi 15 mai 2018

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

Cet article de Xavier Labbée, professeur à l'Université de Lille, dresse un état des lieux sur la situation des magistrats et des avocats en Turquie depuis le coup d'Etat du 15 juillet 2016.

"Pouvons-nous rester plus longtemps indifférents à la situation de nos confrères turcs et plus généralement de tous ceux qui exercent les métiers du droit en Turquie ? Combien de temps encore l'Europe fermera-t-elle les yeux face à ce qui devient difficilement supportable ?"

Un extrait ci-dessous : "C'est ainsi qu'un nombre incalculable de citoyens ont été arrêtés et parmi eux des avocats, des juges, des professeurs d'université, des étudiants en droit. Des personnes qui ressemblent à celles que nous croisons quotidiennement au palais de justice ou à la faculté. Des personnes qui ont fait comme nous, de la recherche du droit un idéal... Les chiffres sont impressionnants puisqu' un quart des juges et des procureurs de Turquie, un dixième des policiers et 30 % du personnel du ministère des affaires étrangères auraient été révoqués comme l'ont été plus de 5 000 membres de l'enseignement supérieur (...) Des magistrats auraient été arrêtés à l'audience, menottés devant le public. D'autres ont été arrêtés chez eux alors qu'ils étaient en famille et prenaient un repas... Les motifs sont souvent si obscurs que l'on craint quelquefois que la purge n'ait servi de prétexte à des règlements de compte entre collègues..."

L'intégralité de l'article est consultable sur le site de la GAZETTE DU PALAIS : https://www.gazette-du-palais.fr/ar...

Copyright © Association des Jeunes Magistrats (AJM)